



VILLE DE TOUQUES

MADAME LE MAIRE

Touques, le 18 février 2019

Nos réfs : CNR/WB/GS/DQ/24

OBJET : ELIMINATION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Bien chers tous,

Depuis deux ans, le nombre de nids de frelons asiatiques se multiplie sur notre commune. Dans le cadre de la lutte contre les espèces envahissantes, Mairie et Département, tentent d'empêcher la prolifération de ce nuisible.

Pour ce faire, la mobilisation de nos habitants est indispensable.

La période actuelle correspondant au réveil des Reines, si vous avez la possibilité d'installer des « pièges » tels que décrits dans le document ci-joint, cela permettra peut-être d'endiguer la reproduction des frelons.

Merci, en installant des pièges dans votre jardin, de nous aider dans notre mission.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Encore Merci pour votre
aide

LE MAIRE



COLETTE NOUVEL ROUSSELOT

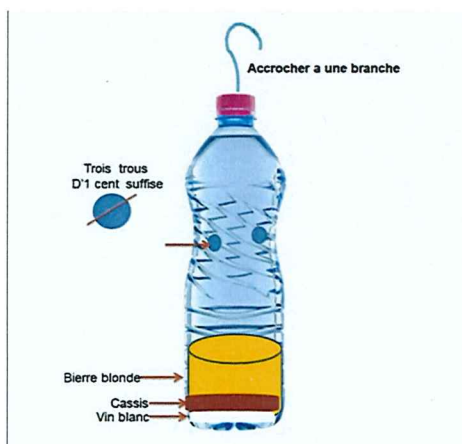
FRELONS ASIATIQUES



UNE PROPOSITION DE PIEGE A FABRIQUER ET A DISPOSER DANS NOS JARDINS ET EN VILLE SUR NOS BALCONS POUR ATTRAPER LES FUTURES FONDATRICES DE NIDS DE FRELONS

Il suffit de récupérer des bouteilles plastiques, de percer trois trous, puis de verser à l'intérieur 10 centimètres d'un mélange composé de :

- ❖ 1/3 de sirop de cassis
- ❖ 1/3 de bière brune
- ❖ 1/3 de vin blanc



Il suffit de laisser en place ces pièges de la mi-février à fin avril. Vous pouvez bien sûr prolonger l'opération jusqu'à l'arrivée du froid.

Changez la mixture de temps en temps et brûlez les occupants car ils ne sont pas toujours morts sortis du piège et peuvent repartir.

